

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20092442 4

The following languages of the United States and Mexico, as required by their respective Governments, have signed the present Treaty.

Le présent Traité a été signé, en son langage français et espagnol, par les deux versions de langue française et espagnole, en vertu de l'Article 11, le 22 novembre 1979.

EN FOI DE QUOI les deux Gouvernements, par leurs Représentants respectifs, ont signé le présent Traité.

FAIT en double exemplaire, dans les langues française et espagnole, les deux textes faisant également foi, à Ottawa le 22<sup>e</sup> jour du mois de novembre 1979.

DON JAMFELSON  
For the Government of Canada  
Pour le Gouvernement du Canada

FRANCISCO RUIZ  
For the Government of the United Mexican States  
Pour le Gouvernement des Etats Unis du Mexique

© Minister of Supply and Services Canada 1979

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1979

Available in Canada through

En vente au Canada par l'entremise de nos

Authorized Bookstore Agents  
and other bookstores

agents libraires agréés  
et autres librairies

or by mail from

ou par la poste au:

Canadian Government Publishing Centre  
Supply and Services Canada  
Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

Centre d'édition du gouvernement du Canada  
Approvisionnement et Services Canada  
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Catalogue No. E3-1979/3  
ISBN 0-660-50236-4

Canada: \$0.50  
Other countries: \$0.60

N° de catalogue E3-1979/3  
ISBN 0-660-50236-4

Canada: \$0.50  
Hors Canada: \$0.60

Price subject to change without notice.

Prix sujet à changement sans avis préalable.